

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2007

DÉMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE N° 19 EN TRAVERSE DE L'AGGLOMERATION DE BERNOU

L'assemblée a, à l'unanimité, **approuvé le dossier de demande de subvention pour l'aménagement** (évacuation des eaux pluviales, bordures, caniveaux et réseaux) **en traverse de la Route Départementale n° 19**, entre le pont sur la Vézère et le giratoire du contournement de Larche, faisant suite aux travaux de la déviation de Larche ; **sollicité du Département une subvention au taux de 35 %** pour l'année 2008 soit 22 972,41 € avec un autofinancement de 55 527,59 €.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – TELETHON 2007

Dans le cadre de l'organisation du « TELETHON 2007 », **le Conseil Municipal a décidé**, avec 21 voix pour (17 voix de la majorité + 4 voix du Groupe Initiative Citoyenne) et 1 voix contre du Groupe Initiative Citoyenne, **d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant total de 501 €** sachant que 31 € sont destinés au contrat d'assurance de la soirée.

REMBOURSEMENT DE SINISTRE PAR GROUPAMA

L'Assemblée a autorisé, à l'unanimité, **l'encaissement du remboursement par GROUPAMA de 79,02 €** pour le sinistre du 20 juin 2007 sur le véhicule du Service technique municipal.

ACTE DE RETROCESSION DE CONCESSION AU CIMETIERE COMMUNAL

Le Conseil Municipal a autorisé le remboursement d'une concession au cimetière communal à hauteur de 27,04 €.

CESSION D'UNE BANDE DE TERRAIN COMMUNAL

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, **de ne pas céder une bande de terrain communal** donnant sur la rue Victor Hugo.